



**TROUSSE TECHNIQUE 2015-2016
DE PRÉPARATION AUX COMPÉTITIONS**

**CATÉGORIES DU QUÉBEC ET
PROCESSUS DE QUALIFICATION**

Table des matières

VOLET COMPÉTITIF	3
INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS PROVINCIALES.....	3
QUALIFICATIONS POUR LES COMPÉTITIONS PROVINCIALES	4
CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS D'ÉTÉ 2015	4
CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC 2016.....	4
CHAMPIONNATS « A » DE SECTION QUÉBEC 2016	5
CHAMPIONNATS « B » DE SECTION QUÉBEC 2016	5
TIRAGE AU SORT DES DANSES SUR TRACÉ 2015-2016	6

Pour les exigences des programmes Junior et Senior, vous réferez aux documents de l'ISU disponibles sur leur site Internet à www.isu.org.

Pour les exigences des programmes Pré-Juvenile à Novice ainsi que STAR 1 à 5 et Senior Bronze à Or, vous réferez aux documents de Patinage Canada disponibles dans l'info centre de Patinage Canada www.info.skatecanada.ca

VOLET COMPÉTITIF

INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS PROVINCIALES

Pour l'inscription aux Championnats québécois d'été, ainsi qu'aux Championnats « B » de section, un pointage technique minimum sera requis pour l'inscription des Dames. Les patineurs devront satisfaire aux critères d'âges et de tests établis par Patinage Canada ET avoir atteint le pointage technique requis dans le programme libre.

Voici l'extrait du règlement de Patinage Canada qui définit le pointage technique. (Section A – Règlements officiels / section 105 – Détermination des résultats)

- | | |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Article m) | Les <i>scores</i> additionnés du jury pour tous les éléments donnent le <i>score</i> technique. |
| Article p) | La bonification (le cas échéant) est additionnée à la somme du <i>score</i> du jury pour tous les éléments. Le résultat est le total du <i>score</i> technique. |

Le pointage technique requis peut avoir été atteint dans n'importe quelle catégorie au programme libre entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 (pour les Championnats québécois d'été ou entre le 1^{er} juillet 2014 et le 1^{er} décembre 2015 (pour les Section B) et ce, dans les compétitions suivantes :

- Compétitions Inter Régionales, Régionales ou Inter Clubs tenues au Québec;
- Compétitions provinciales;
- Championnats de niveau national (Défi et Championnats Canadiens); et
- Toutes les compétitions internationales.

TOUTEFOIS: Un athlète ayant fait partie de l'équipe du Québec en 2013-2014 et/ou en 2014-2015 pourra soumettre son pointage technique obtenu entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2015.

QUALIFICATIONS POUR LES COMPÉTITIONS PROVINCIALES

CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS D'ÉTÉ 2015

Pour l'inscription aux Championnats québécois d'été un pointage technique minimum sera requis pour l'inscription des Dames

Les pointages techniques minimum sont les suivants et ce, pour les femmes seulement.

Catégories	Pointage
Senior	27
Junior	22
Novice	17
Pré-Novice	15
Juvenile (avant le 1 ^{er} juillet 2015)	12
Juvenile (après le 1 ^{er} juillet 2015)	11
Pré-Juvenile et Sans-Limites	Aucun

CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC 2016

Les Championnats de Sous-Section sont réservés à toutes les patineuses des catégories Pré-Novice, Novice, Junior et Senior Dames et aucun pointage technique minimum n'est requis pour s'inscrire.

PATINEUSES PRÉ-NOVICE DAMES

Les 96 meilleurs **pointages techniques combinés** des programmes court et libre se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2016. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Pré-Novice Dames.

PATINEUSES NOVICE DAMES

Les 40 meilleurs **pointages techniques** combinés des programmes court et libre se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2016. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Novice Dames.

PATINEUSES JUNIOR DAMES

Pour les Junior Dames, les **24 premières patineuses** se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2016.

PATINEUSES SENIOR DAMES

Pour les Senior Dames, les **24 premières patineuses** se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2016.

SOUVENIR GEORGES-ÉTHIER 2015

Pour la compétition Souvenir Georges-Éthier 2015, la catégorie Juvénile moins de 12 ans sera offerte. Un pointage technique minimum sera requis pour l'inscription des Dames

Les pointages techniques minimum sont les suivants et ce, pour les femmes seulement.

Catégories	Pointage
Juvénile moins de 12 ans (avant le 1 ^{er} juillet 2015)	12
Juvénile moins de 12 ans (après le 1 ^{er} juillet 2015)	11

CHAMPIONNATS « A » DE SECTION QUÉBEC 2016

Pour les championnats « A » de section Québec 2016, toutes les patineuses qualifiées participeront au programme court

CATÉGORIES	PROGRAMME COURT	PROGRAMME LIBRE
PRÉ-NOVICE	96	30
NOVICE	40	24
JUNIOR	24 + BYES	24
SENIOR	24 + BYES	24

- ❖ Veuillez noter, qu'un patineur peut s'inscrire seulement dans un des deux championnats de section dans une même discipline.

EXCLUSION APRÈS LE PROGRAMME COURT

Pour le programme libre, les 24 première patineuses s'exécuteront sauf pour les Pré-Novice Dames où les 30 premières se qualifieront pour la 2^e partie de la compétition.

CHAMPIONNATS « B » DE SECTION QUÉBEC 2016

Pour l'inscription aux Championnats « B » de section Québec 2016 un pointage technique minimum sera requis pour l'inscription des Dames

Les pointages techniques minimum sont les suivants et ce, pour les femmes seulement.

Catégories	Pointage
Juvénile (avant le 1 ^{er} juillet 2015)	12
Juvénile (après le 1 ^{er} juillet 2015)	11
Pré-Juvénile et Sans-Limites	Aucun

Pour les championnats « B » de section Québec, la qualification pour les finales des Pré-Juvenile Dames moins de 11 ans et des Juveniles Dames moins de 14 ans se fera de cette façon :

- Lors des qualifications, toutes les patineuses exécuteront leur programme libre.
- Les 24 meilleurs pointages techniques de toute la ronde des qualifications se rendront en finale. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses. **S'il y a égalité** (voir règlement de Patinage Canada - SYSTÈME DE NOTATION PAR CALCUL DES POINTS CUMULATIFS SECTION A – GÉNÉRALITÉS - 105).
- La liste des patineuses qualifiées sera disponible une heure trente après la fin du dernier événement de qualification.

TIRAGE AU SORT DES DANSES SUR TRACÉ 2015-2016

	Championnats québécois d'été	Souvenir Georges-Éthier	Championnats « A » de section Québec	Championnats « B » de section Québec
Novice	ChaCha Congelado	Tango Argentin	Valse Starlight et Tango Argentin	
Pré-Novice	Valse Starlight	Blues	Tango Harris Et Blues	
Juvenile	Fox-Trot	Valse Willow		Valse Willow et Fox-Trot
Pré-Juvenile A	Fiesta Tango	Valse Willow		Fiesta Tango et Valse Willow
Pré-Juvenile B	Tango Canasta et Baby blues	Tango Canasta et Baby blues		Tango Canasta et Baby blues

	Éléments de saut (Maximum 5 éléments de saut)	Éléments de pirouette (Maximum 2 éléments de pirouette)	Séquence de pas en position arabesque
<p>Sans Limites moins de 10 ans (Dames)</p> <p>(2 min. +/- 10 secondes)</p> <p>Test : Aucune restriction</p> <p>Âge : moins de 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axel • Minimum, 3 doubles différents • Maximum de deux combinaisons ou séquences de sauts. Les combinaisons de sauts ne peuvent contenir plus de deux sauts. • Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pirouette combinée avec les 3 positions de base (arabesque, assise, debout) avec au moins un changement de pied. AUCUNE variation difficile permise. • Une pirouette sautée dans une position sans changement de pied. La pirouette doit être en position arabesque ou assise. AUCUNE variation difficile permise. Minimum de 2 révolutions dans la position de base doit être exécuté pour obtenir le niveau B. <p><i>Remarque : toutes les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B. Pour être considéré comme un CCoSp, le patineur doit exécuter les 3 positions de base et au moins 2 de ces positions doivent avoir 2 révolutions au minimum.</i></p> <p>Le règlement de la valeur du V n'est pas appliqué pour les 2 pirouettes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum d'une (1) séquence de pas en position arabesque. <p>Une des deux arabesques doit être sans soutien. Un maximum de quatre (4) pas est permis entre les arabesques. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, la séquence d'arabesque n'aura aucune valeur.</p> <p><i>Remarque : toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B</i></p>
<p>Sans Limites moins de 9 ans (Dames et Messieurs)</p> <p>(2 min. +/- 10 secondes)</p> <p>Test : Aucune restriction</p> <p>Âge : moins de 9 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axel • Lutz • Dames: Minimum, 2 doubles sauts différents • Messieurs: Minimum 1 double saut • Maximum de deux combinaisons ou séquences de sauts. Les combinaisons de sauts ne peuvent contenir plus de deux sauts. • Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pirouette combinée avec les 3 positions de base (arabesque, assise, debout) avec au moins un changement de pied. AUCUNE variation difficile permise. • Une pirouette sautée dans une position sans changement de pied. La pirouette doit être en position arabesque ou assise. AUCUNE variation difficile permise. Minimum de 2 révolutions dans la position de base doit être exécuté pour obtenir le niveau B. <p><i>Remarque : toutes les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B. Pour être considéré comme un CCoSp, le patineur doit exécuter les 3 positions de base et au moins 2 de ces positions doivent avoir 2 révolutions au minimum.</i></p> <p>Le règlement de la valeur du V n'est pas appliqué pour les 2 pirouettes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum d'une (1) séquence de pas en position arabesque. <p>Une des deux arabesques doit être sans soutien. Un maximum de quatre (4) pas est permis entre les arabesques. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, la séquence d'arabesque n'aura aucune valeur.</p> <p><i>Remarque : toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B.</i></p>

	Éléments de saut (Maximum 5 éléments de saut)	Éléments de pirouette (Maximum 2 éléments de pirouette)	Séquence de pas en position arabesque
<p>Sans Limites moins de 8 ans (Dames)</p> <p>(2 min. +/- 10 secondes)</p> <p>Test : Aucune restriction</p> <p>Âge : moins de 8 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axel • Lutz • Au minimum, 1 double saut • Une combinaison comprenant un saut de boucle (saut au choix + 1Lo + C) • Maximum de deux combinaisons ou séquences de sauts. Les combinaisons de sauts ne peuvent contenir plus de deux sauts. • Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pirouette combinée qui doit inclure une position arabesque et une position assise. Le changement de pied et l'entrée sautée sont facultatifs. Pour être considéré comme un CoSp ou un CCoSp, le patineur doit démontrer la tentative des 2 positions de base (arabesque et assise) et avoir un minimum de 2 révolutions pour chaque position. AUCUNE variation difficile permise. • Une pirouette debout avec entrée arrière sans changement de pied. AUCUNE variation difficile permise. Minimum de 2 révolutions dans la position de base doit être exécuté pour obtenir le niveau B. <p>Remarque : toutes les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum d'une (1) séquence de pas en position arabesque. <p>Une des deux arabesques doit être sans soutien. Un maximum de quatre (4) pas est permis entre les arabesques. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, la séquence d'arabesque n'aura aucune valeur.</p> <p>Remarque : toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B</p>
<p>Sans Limites moins de 7 ans (Dames)</p> <p>(2 min. +/- 10 secondes)</p> <p>Test : Aucune restriction</p> <p>Âge : moins de 7 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axel • Lutz • Une combinaison de simple saut de boucle / simple saut de boucle (1Lo + 1Lo + C) • Maximum de deux combinaisons ou séquences de sauts. Les combinaisons de sauts ne peuvent contenir plus de deux sauts. • Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts. <p>Remarque : Les sauts doubles sont permis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une pirouette en une position, arabesque ou assise. Entrée sautée n'est pas permise. Pour être considéré, le patineur doit démontrer la tentative de la position de base. Minimum de 2 révolutions dans la position de base doit être exécuté pour obtenir le niveau B. AUCUNE variation difficile permise. • Une pirouette debout avec entrée arrière sans changement de pied. AUCUNE variation difficile permise. Minimum de 2 révolutions dans la position de base doit être exécuté pour obtenir le niveau B. <p>Remarque : toutes les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum d'une (1) séquence de pas en position arabesque. <p>Une des deux arabesques doit être sans soutien. Un maximum de quatre (4) pas est permis entre les arabesques. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, la séquence d'arabesque n'aura aucune valeur.</p> <p>Remarque : toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B</p>

NOTE : Une pirouette combinée qui contient deux positions de base est désignée de CoSp2p (2p indique que deux positions ont été prises). Une pirouette combinée qui contient au moins trois positions de base est désignée de CoSp3p (le 3p indique que trois positions ont été prises). Le niveau de la pirouette est indiqué à la fin de l'abréviation.

La pirouette combinée qui contient deux positions de base (2p) et la pirouette combinée qui contient trois positions de base (3p) sont considérées comme la même pirouette. **Exemple 1 :** CCoSp2pB et CCoSp3pB